



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 Sion 2 Nord - CCP 19-43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

LE MACONNISME (suite 2)

L'ESPRIT MACONNIQUE

L'action de la maçonnerie auprès des jeunes

L'action exercée sur la jeunesse par ceux qui l'instruisent ou qui l'approchent, tant recommandée aux Quarante et par eux à toute la secte, contribue assurément, pour une grande part, à la corruption des idées dans la société chrétienne. L'empreinte reçue aux premiers jours de la vie s'efface difficilement, et l'homme conserve généralement, dans l'âge mûr, les préjugés qui ont d'abord pris possession de son intelligence.

La corrupcion des esprits par les mots.

Mais il en est une autre non moins efficace, parce qu'elle atteint tous les âges et toutes les conditions, d'une manière si continue et si subtile, que bien peu ont la pensée ou la force de se mettre en garde contre elle et de se défendre : je veux parler de la corruption des esprits par les mots.

Il est un certain nombre de mots dans lesquels on a fait entrer les erreurs maçonniques, mais à l'état de germes, prêtes à se développer dès que ces mots les auront introduites dans l'esprit. Aussi rien n'est plus recommandé que de s'en servir dans l'éducation. C'est par eux que la jeunesse se laisse séduire et entraîner, sans qu'elle s'en doute, dans le sillage maçonnique qui bientôt l'aura emporté loin de la doctrine chrétienne. On ne prend pas assez garde à ces mots et à l'influence qu'ils exercent sur la direction des esprits, même dans les Instituts qui devraient être le plus à l'abri de leurs séductions.

Pour les adultes, c'est par la presse et par les tribunes de tout genre et de tout ordre, que se fait la contagion du maçonnisme.

Ne vous-est-il point arrivé de rentrer, après quelque

interruption, en relation avec des personnes que vous avez connues parfaitement chrétiennes d'idées et de sentiments. Quelques instants d'entretien vous font demander : Est-bien l'ami d'autrefois ? Il ne voit plus les choses sous le même aspect, il n'use plus du même critérium pour les apprécier et les juger ; et ses jugements nouveaux lui inspirent d'autres sentiments : il n'aime plus ou il n'aime plus autant ce qu'il aimait autrefois, il ne déteste plus ce qu'il détestait ; sa conduite qui s'inspirait autrefois des principes de la foi, est guidée aujourd'hui par un rationalisme plus ou moins avoué.

D'où vient ce changement ? Le plus souvent de l'effet produit sur son esprit par les mots maçonniques. Ils l'ont accroché par celui de leurs bouts qui touche à la vérité, et, le tenant, ils l'ont entraîné plus ou moins dans le naturisme.

La secte se vante de répandre la *lumière* dans le monde. Ce mot peut servir à faire bien comprendre ce qu'est le maçonnisme et comment il arrive à pénétrer plus ou moins dans tous les esprits. La lumière est directe ou diffuse. Là où le soleil envoie ses rayons sans rencontrer d'obstacle, elle est elle-même dans la plénitude de son être et dans toute sa puissance. Mais lorsqu'elle rencontre un écran, elle s'infléchit, se répand obliquement dans les lieux circonvoisins et s'atténue de plus en plus à mesure qu'elle s'éloigne du point d'incidence, du foyer que les rayons directs alimentent. Ainsi la Maçonnerie, ce foyer ténébreux d'erreurs et de perversité antichrétiennes, étend son influence bien au-delà de ses Loges, répand la nuit dans les intelligences même très distantes de son action, imprègne tellement la société d'idées fausses, que toutes les erreurs se propagent aujourd'hui comme d'elles-mêmes.

(à suivre)

Mgr DELASSUS, "Le problème de l'heure présente"

LA DEMOCRATIE EN SUISSE (suite 5)

Conférence de Me Roger LOVEY

Dans le fédéralisme, au contraire, des Etats souverains créent un pouvoir central; le pouvoir central est une émanation du pouvoir des cantons, il leur est postérieur et peut être modifié en tous temps par un nouvel accord entre les membres, dont l'alliance cependant ne saurait être temporaire par définition.

Le pouvoir central doit donc ne point trahir sa mission. Il ne doit point se substituer au gouvernement intérieur de chaque Etat, mais il doit être fort dans son domaine qui est, à l'extérieur, celui de la défense et des relations avec les autres Etats, et à l'intérieur, celui du respect du pacte fondamental et de l'esprit dans lequel ce pacte a été conclu.

Cette constante de notre histoire, nous en trouvons les éléments encore dans notre régime actuel. Chaque canton possède bien évidemment son histoire, qui ne se confond pas avec l'histoire des autres cantons. Chaque canton possède sa Constitution, son gouvernement, son parlement, son organisation judiciaire, son droit administratif, ses finances, sa police; l'école primaire et secondaire relève entièrement des cantons, et les universités de Bâle, Berne, Fribourg, Genève et Lausanne sont cantonales.

On pourrait prolonger l'énumération et étendre le bilan de tout ce qui nous reste encore de l'ancienne Confédération, de l'esprit qui nous vient de cette histoire, et il ne serait pas mince. Ce serait folie de ne pas le discerner, car, ne le discernant pas, on n'y attacherait pas le prix suffisant pour le défendre.

Mais cet aspect hérité, peut-on dire, n'est qu'une partie de la réalité; l'autre aspect, c'est l'incarnation, dans le tissu social, dans les institutions, dans la législation, de principes qui sont l'exacte négation des constantes de notre histoire et surtout de la conception chrétienne de l'homme et de la société.

La Confédération c'est l'alliance de nos cantons pour la défense commune, pour qu'ils puissent par là demeurer eux-mêmes, avec leur organisation, leur vie propre, qui sont nées aussi de leur histoire. Or voici qu'en violation de ce pacte, de plus en plus fortement, insidieusement bien souvent, le pouvoir central tend à tout uniformiser : les cantons, les institutions, la législation ; et il n'est, à ce sujet, que d'étudier le

projet de révision complète de la Constitution fédérale pour être d'une certaine façon édifiée... C'est le droit chemin vers un Etat centralisé et unitaire; le renversement (qui jusqu'alors n'était pas avoué pour cependant être réel) devient constitutionnel.

C'est le pouvoir central qui accorde aux cantons, qui leur laisse, devrais-je dire, les oripeaux de souveraineté dont il n'a pas estimé utile de se parer.

Ce n'est pas toujours d'ailleurs de la volonté du pouvoir central lui-même, mais je dirais de beaucoup de nos représentants aux Chambres, de nos partis politiques, qui, pour se faire valoir, pour justifier leur existence, quand ce n'est pas par souci électoraliste, confèrent à la Confédération, contre son gré même souvent, des compétences qui se traduisent par une emprise toujours plus grande de la Confédération dans la vie intérieure des Etats, qui ne devrait point la regarder.

C'est une négation donc des constantes de notre histoire, mais une négation aussi de la conception chrétienne de l'homme, de la société; alors que l'homme naît enraciné dans une famille, dans une terre, alors qu'il naît fils et héritier de tout ce qui l'a précédé, de tous ceux qui l'ont précédé.

Jean Madiran nous a parlé hier de nos qualités d'obligés perpétuellement insolubles. Alors que l'homme ne peut vivre qu'enraciné dans des communautés de tous ordres, voici qu'on s'est mis à ne le voir que comme individu, détachable et détaché de son milieu, autonome, sans père ni mère, sans Dieu, ni maître!

J'arrive là dans le domaine traité si magnifiquement hier par Jean Madiran et Hugues Keraly; je ne veux pas empiéter, mais du fait que l'on ne veut considérer que l'individu dans l'homme moderne, on arrive par un enchaînement inéluctable, fatal, inarrêtable, à l'unitarisme, aux pays centralisés, unitaires, ce qui est totalement contraire à notre esprit.

Cette démocratie ou cette forme de démocratie qui nous est étrangère à double titre - qui nous est étrangère comme chrétiens et qui nous est étrangère comme

(suite page 11)

Juillet-Août 1991

Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

Edition en Français du Périodique Romain

Sì sì no no

<< Que votre OUI soit OUI, que votre NON soit NON, tout le reste vient du malin >> (Mt 5, 37).

SUISSE : Ed. Les Amis de saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 Sion 2 Nord - CCP 19-43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

LA PERVERSION DU POUVOIR, Y COMPRIS DANS L'ÉGLISE

« Tout a été dit », a écrit La Bruyère. Pourtant tout reste bon à répéter tant est permanente, au sein de chaque génération, la tendance de l'esprit humain à lutter contre la lumière. Cette opération s'avère même d'utilité publique en quelque sorte lorsque les ténèbres sont recherchées pour elles-mêmes avec une obstination d'autant moins clairement avouée qu'elle est implacablement poursuivie.

Réalité, nécessité et perversion du pouvoir

L'intitulé de ce développement initial indique suffisamment qu'il ne s'agira ici ni de discuter le pouvoir pour lui-même, ni de traiter des modalités diverses qu'il a empruntées au cours de l'histoire. La puissance publique demeure aujourd'hui ce qu'elle a toujours été, une composante essentielle de la vie sociale, et l'on peut affirmer sans crainte de se tromper que son rôle n'ira pas en se rétrécissant au cours des décennies à venir.

Si le pouvoir ne peut être fondamentalement contesté sans verser dans le ridicule ou le paradoxe purement verbal, il convient cependant de le situer plus nettement que jadis dans une dimension de totale vérité, car nous sommes moins menacés aujourd'hui par une tentation de rejet à son égard que par la conception erronée qu'en a élaborée la pensée moderne et par les graves conséquences qui en ont découlé.

La puissance publique est une réalité comme une autre. La placer sous le signe de la vérité revient à la situer dans l'ordre authentique qui la fonde, la sous-tend, l'anime et lui confère sa justification exacte, à l'encontre des perspectives déformantes qui la dénaturent et l'étouffent en huis-clos quand elle se considère en elle-même et pour elle-même. Il con-

vient de dénoncer la tendance manifestée par les pouvoirs à leur plus haut sommet de se conférer arbitrairement une autonomie doublée d'une souveraineté à l'égard des exigences de la nature, de la morale, et de la foi, c'est-à-dire à l'égard de la globalité visible et invisible du réel. Pas plus que l'être humain pris isolément, il ne jouit d'un statut d'exemption qui l'y autoriserait. Pour être un gros frelon bourdonnant et prétentieux, est-il autre chose qu'un frelon? Malheureusement les leçons de l'expérience, manifestant de mille façons sa précarité et sa fragilité, servent peu! Dès qu'un homme ou un groupe sont investis de la puissance, la griserie survient aussitôt; ils sont affectés d'une baisse de lucidité pouvant aller jusqu'à l'aveuglement. Non seulement l'usage de moyens matériels accrus leur fait prendre des libertés excessives, mais en outre ils en viennent vite à s'octroyer une légitimité exclusive et parfaitement artificielle devant laquelle chacun devrait s'incliner. Tout se passe comme si tout leur devenait permis parce que tout leur est devenu possible. Cette attitude devient de plus en plus difficile à corriger ou surmonter dès lors que le dérèglement de l'esprit et l'accroissement des instruments d'action se conjuguent pour mettre entre parenthèses les réalités et les normes destinées à régler le comportement le plus modeste comme le plus considérable.

L'on objectera que cet état de choses est de tous les temps, que l'abus, l'excès ou le détournement de pouvoir sont apparus sur terre en même temps que s'installaient les premiers rapports de force entre humains. Mais nous ne traitons pas ici de la perversité des dominateurs. Il s'agit de bien autre chose avec la perversion du pouvoir, ce phénomène de l'histoire moderne et contemporaine qui

consiste à placer l'autorité suprême et ses organes essentiels sous l'inspiration exclusive d'une pensée délibérément coupée des sources authentiques du vrai, du bien et du juste. On pourrait parler également de « perversion au pouvoir », tant l'asservissement des institutions temporelles à une telle orientation a été mené de façon implacable et universelle.

Certains pourront s'émuvoir d'un pareil diagnostic. Habitués à considérer que rien n'est parfait ici-bas, que le mélange du bien et du mal est une donnée constante appelée à durer jusqu'à la fin de l'histoire, incapables eux-mêmes de s'adonner à des entreprises foncièrement mauvaises, s'accommodant aussi sans doute d'un climat qui, quoique trouble, ne dérange pas trop leur insouciance, ils ne distinguent pas l'ampleur du mal et laissent ainsi le champ libre à ce qui paraît bien être la plus vaste tentative jamais mise sur pied, avec une habileté et une ténacité de tous les instants, pour établir une emprise totale sur les personnes et les corps sociaux.

S'il suffisait de nier une réalité dangereuse, ou de n'y pas penser, pour qu'elle n'existe pas! Mais, depuis deux siècles, le mouvement des idées et des faits apporte au contraire à la réflexion un ensemble de convergences qui conduit davantage vers des certitudes que vers des vraisemblances sujettes à discussion. Il suffit de considérer deux exemples massifs : le premier consiste dans la diffusion incessante, tout au long du XVIII^e siècle, d'une idéologie foncièrement opposée à l'interliaison des réalités naturelles, morales et religieuses. On a bien vu, à l'épreuve des événements, qu'il ne s'agissait pas de pures spéculations cérébrales. L'objectif, longtemps dissimulé, n'était autre que la conquête du pouvoir, la force

étant le moyen le plus efficace d'imposer une idéologie nouvelle et de la faire entrer dans la vie. Les mêmes hommes passèrent naturellement de l'ivresse du raisonnement à celle du pouvoir conquis par la violence et n'ayant d'autre fin que lui-même. L'histoire du siècle suivant, pour une bonne part, ne fut pas autre chose qu'une série de soubresauts destinés à imposer cette révolution à la plupart des états civilisés.

Le second exemple est plus proche. Les guerres mondiales de 1914 et 1940 ont permis à la même pensée sécularisée de s'étendre aux dernières nations catholiques de la planète, aux pays du tiers-monde, enfin d'infecter le gouvernement de l'Eglise catholique qui était resté jusqu'à ce jour le guide multiséculaire des individus et des collectivités en défendant et affirmant la vérité menacée de partout. Qui serait assez naïf pour croire que cette évolution tient du hasard ?

Les deux glaives

De nos jours, le mal est bien avancé. Les deux pouvoirs succombent sous les coups de la formidable offensive menée sans relâche pour les détourner de leurs fins véritables. On connaît la doctrine traditionnelle, invariable, en la matière. Le pouvoir temporel a pour objet de veiller aux nécessités du moment présent et doit se soucier de l'avenir raisonnablement prévisible, mais toujours dans le respect de la vocation de l'homme qui transcende, de toute la hauteur de sa finalité spirituelle, la satisfaction des besoins matériels inhérents à la condition provisoire de son existence terrestre. De son côté, le pouvoir spirituel a pour mission d'enseigner sans trêve aux individus et aux sociétés les données révélées qui conduisent avec certitude à la vie éternelle. Gouvernants et gouvernés se trouvent de la sorte confrontés aux mêmes réalités et aux mêmes problèmes fondamentaux. « *La mortalité confond le prince et le sujet, et la fragile distinction qui est entre eux est trop superficielle et trop passagère pour être comptée* » (Bossuet). Il ressort de cette évidence que les « deux Glaives » sont irrévocablement amenés, on serait tenté d'écrire : condamnés, à œuvrer dans une rencontre de tous les instants, à l'image des deux Cités dont Saint Augustin disait dans sa langue admirable qu'elles se trouvaient entremêlées en ce monde jusqu'au jugement dernier. « *Duae civitates (mettons ici : potestates) invicem in hoc saeculo permixtae sunt donec ultimo iudicio dirimantur* ».

Pendant des siècles, l'Eglise et l'Etat ont ainsi œuvré de pair, soit dans le domaine de leurs spécificités respectives, soit dans les interférences concrètes où le cours de l'histoire les plaçait. Chaque partie connaissait bien son secteur propre, mais surtout des normes communes régissaient leurs desseins et leurs actes, ce qui les amenait parfois à s'admonester avec une liberté d'interpellation dont elles ont perdu la saine et rude franchise, lorsque l'une d'elles commettait une infraction manifeste aux lois unanimement reconnues.

La perversion du pouvoir temporel et l'invasion de l'Eglise

Vinrent les temps d'apostasie. Les puissances séculières chancelèrent les premières en se détournant de la vérité qui leur disait : « *Tu n'aurais aucun pouvoir s'il ne t'avait été donné d'En Haut* ». Se regardant dès lors avec complaisance et arguant fallacieusement de leur compétence propre, les Etats souverains ont fini par adhérer à une pseudo autonomie, perverse parce que menteuse, sans se rendre compte qu'ils se plaçaient ipso facto sous la coupe redoutable du prince de l'illusion. Recherchées délibérément, obstinément, la sécularisation et la laïcité du pouvoir, de formes totalitaire ou libérale, sont devenues un phénomène universel qui plonge le monde entier dans une obscurité compacte. Les rares pays chrétiens qui s'y opposaient, par suite d'une épreuve grave et d'une prise de conscience consécutive, ont fini par céder aussi sous la pression conjuguée d'une hostilité haineuse et de représailles les acculant à un isolement intenable.

Il restait à s'emparer de la Sainte Eglise Catholique par l'intérieur, puisqu'elle était demeurée seule à faire face avec un courage tout surnaturel, à cette perversion envahissante au cours des deux derniers siècles. De plus en plus puissantes, les forces ennemis se firent harcelantes dans cette direction, faute de pouvoir attenter à sa nature humano-divine, entreprise hors de leur pouvoir. Elles s'employèrent à grignoter les organes centraux et locaux de façon à y former des majorités à leur entière « dévotion », si l'on peut employer un pareil terme pour ce travail de sape. Vers les années 1960 l'investissement de la place était suffisamment avancé, et le monde stupéfait put en mesurer le succès lorsqu'il vit le siège de Pierre vaciller sur son roc, changer subitement de vocabulaire et de comportement, honorer ce qu'il condamnait et blâmer ce qu'il honorait jusque là, mêler audacieusement les vérités éternelles aux opinions les plus discutables, subordonner dans la pratique les premières aux secondes, imposer le tout aux esprits éberlués sous le couvert du prestige que lui conférait l'inaffabilité quand il se faisait jadis l'écho de la vraie foi, glisser sur l'incompatibilité du certain, du douteux et du faux, sacrifier allègrement la doctrine sociale catholique et la souveraineté du Christ-Roi sur les individus comme sur les nations, enfin pour faire bonne mesure accepter d'immoler lui-même ses enfants les plus fidèles sur le bûcher de la réconciliation avec le monde mauvais. Il n'était plus besoin de fomenter révoltes ou hérésie pour obtenir l'asservissement des représentants de la Vérité incarnée et leur faire avaliser les plus ténébreuses entreprises du siècle. L'adversaire n'avait qu'à se présenter à la porte pour obtenir de leur complaisance l'écho favorable attendu depuis si longtemps.

La collusion des deux pouvoirs

Nous sommes là très loin des fautes personnelles de tyrans abusifs, mais plutôt en présence d'une dérive de fond des pouvoirs temporels et religieux. Un changement radical de signe a été imprimé tant à la nature qu'à l'action de l'autorité par la mise en veilleuse, le refus ou la profanation des valeurs les plus hautes. Une telle « conversion à rebours » ne peut-elle être qualifiée à juste titre de perversion? Bien sûr, les moyens et les buts de la manœuvre sont tus, mais les résultats parlent clairement. Se comportant comme des sociétés de pensée parallèles en se plaçant à un niveau d'horizontalité bien sélectionné, les deux Glaives fraternellement unis concourent à plonger l'homme et les sociétés dans un univers en proie aux fébrilités et mirages terrestres, au détriment de leurs destins moral et spirituel. Que pourrait faire la multitude, déjà si charnelle et fragile par elle-même, pour échapper à cette collusion? En encensant la liberté comme une idole, les deux pouvoirs -chacun à sa manière- contribuent pas peu à paralyser cette merveilleuse et redoutable faculté qui risque de leur demander des comptes sévères un jour.

Les deux pouvoirs ont cessé d'unir leurs efforts pour aider l'homme et la vie sociale à monter vers le haut, dans une perspective de salut. Il était fatal qu'elles en viennent à s'entendre sur leur dos pour les en détourner. Il n'y a pas de voie médiane. Malgré toutes les affirmations répétées en sens contraire, il faut maintenir avec force que la pure neutralité n'existe pas en ce domaine. Si on en fait l'essai, ce sera pour ouvrir aussitôt la porte à tous les doutes sur la primauté de la vérité.

Irréductible alternative. La Barbarie

Par-delà tous les plans concertés, il convient de revenir à la cause première de tous ces glissements funestes. « *La vérité est respectée dans le Ciel et les enfers : la terre est au milieu et c'est là seulement qu'elle est méprisée* » (Bossuet). Dans sa brièveté lapidaire cette constatation traduit très exactement la situation intermédiaire de l'homme et la faculté dont il dispose de donner à son existence des cours entièrement opposés. Ce n'est que dans cette période d'épreuve provisoire que la liberté et la vérité sont capables de s'affronter. Les variations du pouvoir fournissent des illustrations particulièrement éloquentes de cette situation. Que sont les puissances spirituelles et temporelles sinon des amplifications collectives de celle conférée à chaque individu dès sa naissance? Qu'il s'agisse de la liberté personnelle ou de celle qui s'exerce avec des moyens plus étendus, la valeur profonde des actes posés dépend essentiellement du choix préalable effectué entre deux conceptions contraires de la nature humaine. Ou bien l'on accepte de se comporter en serviteur bon et fidèle de

l'ordre préétabli dont l'on n'est qu'une composante, la plus noble de toutes certes, mais enfin seulement l'une d'elles, ou bien l'homme s'érite en « créateur » de sa propre vérité et subordonne toute réalité, visible ou invisible, à son bon vouloir et aux lois qu'il se donne à lui-même. L'alternative comporte une irréductibilité que des paroles ambiguës peuvent camoufler quelque temps, mais que les faits éclairent d'une lumière vive.

Dans le premier cas, la volonté met son honneur à agir en fonction et direction du vrai par une démarche bien orientée et sans cesse perfectible. Dans le second, elle déploie sa soif d'indépendance au service de la transformation du monde phénoménal avec la frénésie de l'esprit qui a conscience de sa supériorité sur la matière et qui ne veut pas entendre parler du mystère enclos dans chaque réalité. (« *Creationem rerum visibilium Deus interius operatur* », écrivait avec plus de sagesse Saint Augustin). Il en va de même du pouvoir lorsqu'il refuse de se soumettre à la direction bienfaisante des normes supérieures de la pensée et de l'action. Fixé dans cette attitude orgueilleuse, loin de se grandir, il se condamne à ramper par terre, à se transformer en monstre omnivore, et à s'entremêler dans la multiplicité de ses interventions.

Mais le plus grave ne réside pas dans ces échecs matériels qui finissent toujours par être perçus. Il faut redire qu'aucun pouvoir n'échappe aux conséquences du signe essentiel sous lequel il place son choix. Quand il respecte la vérité qui préside non seulement à la licéité de son action, mais aussi à sa raison d'être, il éveille et conduit les virtualités de ses sujets à leur véritable épanouissement. Quand il la rejette ou s'y montre durablement infidèle, il s'arroke un droit indû sur les destinées individuelles et collectives. Ce faisant, il agrave sa perversion et favorise la multiplication des iniquités libérant par son exemple et son enseignement erronés les appétits les plus féroces. Que sont les royaumes sans justice, sinon de vastes brigandages? écrivait mélancoliquement Saint Augustin. « *Remota itaque justicia, quid sunt regnani magna latrocinia?* » C'est ainsi que des « conducteurs aveugles » (Saint Matthieu) ne peuvent qu'engendrer une « génération perverse » (id). Il ne reste plus alors qu'à renforcer toujours plus les moyens de domination. Puis, il arrive un moment où ceux-ci ne suffisent plus et Babel s'écroule dans la confusion. Peut-il y avoir une autre perspective pour le pouvoir laïcisé qui ne dispose plus des ressources internes ni de recours supérieur qui lui permettraient d'être authentiquement lui-même et d'assurer l'harmonieux fonctionnement de ses rouages. Le spectacle qui se présente sous nos yeux constitue peut-être le prélude à une nouvelle confusion généralisée, si l'on en juge par certains signes avant coureurs traduisant le désarroi des esprits : militaires mal employés et sevrés d'idéal, agriculteurs destructeurs de récoltes, enseignants incapables d'éduquer, parents destructeurs de

la vie humaine, toutes catégories sociales privées de l'éthique guidant leur comportement. Le constat n'est pas plus satisfaisant dans l'ordre religieux: évêques infidèles ou infiltrés, prêtres recyclés et terrorisés, liturgie défigurée et profanée, doctrine altérée, morale relâchée. Un mal général fait sombrer la civilisation présente dans une perversion de fond qui favorise l'explosion de la barbarie à l'intérieur même des remparts.

Réduire ou séduire : l'apostolat à l'envers

Pour autant, les pouvoirs ne céderont pas devant les évidences et se refusent à tout examen de conscience salutaire ; à peine note-t-on un léger frisson d'apprehension chez quelques responsables un peu moins obstinés. Persévérant dans leur détournement nocif, insensibles à tous les avertissements comme aux plaintes de leurs victimes, menacés d'écroulement à court ou moyen terme, les deux Glaives n'en finissent pas de savourer la puissance exclusive qu'ils se sont octroyée par appui réciproque et par le consentement des multitudes gagnées à leurs paroles habiles. Pris dans les mailles d'une toile invisible qui les enserre corps et âmes, le citoyen-roi et le fidèle du rang acceptent sans trop de peine d'aligner leurs mouvements les plus intérieurs sur cette perversion qui les a gagnés en profondeur.

A ce degré d'amplitude et de généralisation, il est évident que le pouvoir tentaculaire ne rencontre qu'une seule catégorie d'ennemis, ou plutôt d'adversaires résolus : le petit nombre des consciences qui restent fidèles à la vérité et au donné révélé. Aussi n'a-t-il de cesse que de les réduire, les exclure ou mieux encore de les séduire. Dans une sorte d'apostolat inversé, la perversion prend son plaisir à pervertir autrui. Rien ne plaît davantage au pouvoir dévoyé que de transformer les bien-pensants en « mal-agissants ». A cette fin, il emploiera tous les moyens pour amener dans son camp les meilleures virtuoses du double ou triple jeu. Il n'est pas, pour la force brutale et mauvaise, d'alliés plus efficaces que les esprits capables de prendre des distances bien calculées avec la vérité pour une récompense passagère : or, mitre ou maroquin, peu importe. Ces précieuses recrues seront portées aux plus hauts sommets et leurs louanges répercutees dans l'univers entier. Il convient de remarquer, sans se troubler outre mesure, que les volontaires ne manquent pas pour ce genre de besogne. On peut sans doute avancer sans beaucoup se tromper qu'en période de grave décadence, à l'exception des responsabilités assumées dans le feu de la tribulation, tout accès au pouvoir réel ne peut que se tramer dans une obscurité entretenu à dessein, mais par là-même tout à fait suspecte.

Le masque

Le pouvoir est fait pour être exercé ;

c'est son devoir essentiel. Sa carence ne peut qu'engendrer des maux incalculables à tous les niveaux. Cependant, il aime d'autant moins se dévoiler qu'il est partout, contrôle et envahit l'ensemble des sphères de l'activité humaine. S'il ne s'agissait que d'un souci de discréption exigé par l'élaboration de projets délicats, une telle attitude serait normale et s'apparenterait à ce que fut jadis le secret du Roi. Le phénomène évoqué ici est bien plus grave. De même que les individus dangereux se cachent pour mal agir ou après avoir mal agi, de même en va-t-il du pouvoir lorsqu'il s'est affecté d'un signe négatif, en contradiction formelle avec la destinée humaine comme avec son devoir propre. Prisonnier désormais de cet univers faussé, butant sur ses limites comme l'insecte pris dans un bocal, il se trouve progressivement engagé dans une nuit opaque qui finit par lui faire détester la lumière. Le choix des moyens participe de la perversité des objectifs et posture la pratique systématique de la dissimulation. On tend à fuir le regard des hommes quand on se détourne simultanément de la vérité, du bien et de la justice. On ne peut conserver quelque crédit qu'au prix d'une présentation verbale masquant la réalité des manigances de l'ombre. Le pouvoir pervers ne manque pas de recourir à ce genre d'artifices indispensables à son prestige comme à sa durée. Cette duperie lui est d'autant plus indispensable qu'il se trouve tenu de fournir des justifications incessantes aux gouvernés souvent tentés de relier ses contradictions, ses incohérences et ses échecs à des dessous peu avouables. Une bonne part de l'inflation actuelle des moyens d'information provient directement de l'obligation de donner un visage acceptable, sinon aimable, à l'obscurité connaturelle à la perversion. Prenons un exemple : on ne peut tout à la fois attribuer (théoriquement) la souveraineté à la volonté populaire et l'en déposséder (pratiquement) sans envelopper de brouillard l'ensemble des faits à grand renfort de concepts et de vocabulaire orientés dans le sens voulu.

A cet énorme décor dissimulant machinistes et machineries, il convient d'ajouter l'efficacité redoutable des parcours initiatiques, des clubs et hiérarchies parallèles, enfin de masses financières considérables qui placent les sociétés modernes sous la main-mise absolue d'un clair-obscur parfaitement agencé. On ne comprendrait pas grand chose à l'histoire moderne si l'on faisait abstraction de ces techniques à la fois apparentes et cachées, destinées à maîtriser entièrement les instruments réels de domination tout en se ménageant des possibilités infinies de rebondissement et de retournement.

Dialectique implacable : le pouvoir pervers se trouve acculé à persévéérer toujours davantage dans l'hostilité qu'il a vouée à la vérité : il se dit ennemi de l'obscurantisme, mais il épaisse les ténèbres autour de lui ; il prétend œuvrer pour la justice, mais il subordonne ce qu'il entreprend aux exigences du nom-

bre et de la force pure ; il a l'ambition d'instaurer un ordre rationnel surplombant morale et surnaturelle, mais il rive en définitive l'humanité à un résidu idéologique minimal, sorte de plus petit dénominateur commun dérisoirement accordé aux instincts les plus élémentaires et donc générateur de désordres innombrables ; il rêve de fraternité universelle, mais entretient les sentiments de haine par sa démarche rétrograde et partisane ; il multiplie le « nombre des pécheurs » en facilitant « la liberté du péché », comme disait Saint Jérôme, incapable en fin de compte d'échapper à l'écheveau inextricable dans lequel il s'est enfermé à partir du désordre fondamental de sa démarche.

Le décrochage vis à vis de l'ensemble nature-morale-foi peut-il produire autre chose ? Issus de la même origine ténébreuse, les projets et les résultats vénérables se prêtent un mutuel appui au travers d'un rideau de fumée verbal. Il ne se trouve sans doute pas un pays au monde qui ne soit aujourd'hui peu ou prou entaché de cette perversion du pouvoir qui le précipite entre des mains soigneusement cachées.

L'asservissement de l'Eglise

Drame des drames, le chrétien est amené à constater que la contagion de l'ombre a gagné le pouvoir spirituel. Jadis, en période de catholicité ouverte et dominante, les rapports entre l'Eglise et l'Etat n'étaient pas toujours idylliques, nous l'avons déjà dit, mais enfin l'origine et la fin du pouvoir entraient dans une vision commune de foi qui permettait des ententes bien déterminées. Chacun savait ce qu'il pouvait et devait concéder à l'autre, comme ce qu'il avait à assumer pour son propre compte. De nos jours, la dérive générale des puissances dirigeantes leur fait préférer des méthodes moins voyantes.

L'idéologie séculière régnante honnit les concordats bien précis ; elle a érigé en dogme la théorie de la séparation des pouvoirs qui conduit les deux parties à privilégier le jeu oblique des « bons offices » informels passés dans les coulisses. Le résultat de ce choix n'a pas tardé, lui, à paraître au grand jour. La puissance spirituelle est devenue la servante docile des puissances temporelles pourvues de la quasi totalité des moyens d'influence, de pression et de domination. Nous ne parlons ici que de la seule Eglise catholique, les branches séparées n'étant nées que de la « volonté de l'homme » et de la collusion la plus éhontée avec les pouvoirs séculiers.

Les dirigeants actuels de l'Eglise Catholique ont fini par succomber à la tentation de changer méthodes et plumage, tout en prétendant assez effrontément demeurer dans la ligne de la Tradition immuable. Il suffit d'énumérer quelques fruits pernicieux de cette collaboration menée à l'abri des regards, l'alignement des épiscopats nationaux et des théologiens sur la pensée profane, la disparition de l'enseignement catholique au

profit d'un système mixte rivé à l'état laïque, la préférence donnée à toutes les tentatives d'inculturation sur la propagation de la foi, la mise à l'ombre de la doctrine sociale chrétienne et l'acceptation consécutive de la paganisation de la société, la multiplication au plus haut sommet de contacts troubles avec les pires ennemis de la Vérité révélée, l'abandon de la primauté doctrinale de l'Eglise sur les individus et les sociétés.

L'imposture

Le plus grand malheur de notre époque réside à la fois dans cet éloignement simultané des deux pouvoirs vis à vis de la vérité et dans la dissimulation de cette perversion qui leur fait multiplier les invités à un monde meilleur. Il est à craindre que ce genre d'imposture ne se poursuive tant qu'ils pourront donner impunément une apparence de pureté et d'idéal à leurs entreprises menées conjointement dans la pénombre. Qu'importe qu'on arrache son âme à l'homme puisqu'on déclare n'agir qu'en faveur de ses droits les plus sacrés ? Qu'importe qu'on tourne le dos à la Rome fidèle de toujours puisqu'on se dit inconditionnement fidèle à la Rome défaillante d'un jour, universellement louée en récompense de son alignement docile. Malheur, par contre, aux esprits qui refusent d'entrer dans ce processus ravageur ! Ils sont voués aux plus implacables des persécuteurs tant qu'ils n'accepteront pas cette entente totalitaire des pouvoirs, qui singe si bien la vérité éternelle en exigeant l'adhésion aux dogmes de substitution et aux rouages imposés par ses soins.

Devenus alliés objectifs, sinon sincères, les deux pouvoirs ignorent superbelement le précipice dont ils s'approchent, ils s'étoffissent à faire briller dans une lumière artificielle leurs écailles extérieures pour ne pas faire apparaître au grand jour les jeux dangereux auxquels ils se livrent dans le secret des profondeurs.

La victoire de la Vérité

Sur ce point, parfaitement élucidé par l'enseignement de l'Eglise, nous ne pouvons que nous limiter à quelques considérations complémentaires des précédentes.

La perversion du pouvoir n'est que la forme la plus visible et la plus contraignante du refus d'accepter la condition humaine telle qu'elle est depuis la cassure originelle ; corrélativement elle témoigne du désir forcené d'instaurer un ordre social en fonction de cette conception négatrice. L'immensité des moyens obtenus par les découvertes techniques de l'âge moderne confère à cette ambition comme une rage d'édifier un paradis de compensation d'où la faute, la peine et le rachat seraient définitivement exclus. Il semble que nous soyons entrés dans une ère de révolte totale qui renouvelle, en les aggravant, les grands dérèglements des civilisations païennes. Forte de sa puissance d'investigation sur la matière,

l'intelligence dévoyée tente de prendre une revanche suprême et va jusqu'à s'efforcer de bousculer les frontières de la vie et de la mort. Déjà elle pratique les essais les plus hardis jamais projetés en ce sens, sous le regard passif ou avec la complacétié d'un pouvoir devenu bien incapable de proposer une éthique salutaire pour empêcher les pires errements et redresser la situation.

La puissance étant le moyen le plus considérable dont l'homme puisse se doter pour gonfler sa liberté, le prince de ce monde en a fait sa cible préférée, au point de prétendre se l'approprier : « *Je te donnerai tous les royaumes si, te prosternant, tu m'adores* » (Saint Matthieu). De fait, quand la Vérité éternelle descendit sur la terre pour sauver l'homme d'une situation devenue sans issue par sa faute, c'est la collusion des deux Pouvoirs qu'Elle rencontra sur sa route. Depuis sa naissance dans la pauvreté jusqu'à sa mort sur la Croix, l'on assiste à la haine conjointe que Lui vouent les puissants d'heure. Pour signifier clairement Son opposition à toutes les formes de mensonge et d'imposture, il convenait que ce combat mené par des libertés dévoyées s'achevât en rupture, il fallait aussi que ces dernières fournissent la preuve de leur détermination aveugle et de leurs fureurs durables : « Que son Sang retombe sur nous et sur nos enfants » ; il était enfin indispensable qu'en ces moments uniques la victoire revint pour toujours à la Vérité sur la force, alors même qu'elle paraissait vaincue sans espoir.

Notre époque revit quelque chose de ces heures décisives. Les puissances perverses continuent à s'illusionner tant qu'elles disposent du pouvoir. Il est probable qu'aucune réfutation, aucun échec provisoire n'aura raison de leur obstination, jusqu'à ce qu'elles soient réduites à l'impuissance et conduites à implorer la Toute Puissance qu'elles combattront ou nargueront avant une telle extrémité. Pendant ce temps, écartés du pouvoir et victimes du pouvoir, les amis de la vérité partagent le destin douloureux de leur Maître et attendent dans l'espérance surnaturelle d'être un jour vainqueurs et juges du pouvoir mauvais.

Les temps d'épreuve exceptionnels induiraient à faire penser que l'écrasement du vrai et du bien constitue le destin normal de l'humanité. Bien au contraire, le Créateur de toutes choses et le Rédempteur de tous les hommes désirent que leur règne s'établisse ici-bas comme Là-Haut. Ce ne sont pas seulement les individus dans le secret de leur conscience, mais aussi les collectivités qui sont appelées à s'ouvrir à la Vérité : les psaumes comme les larmes du Sauveur sur Jérusalem le disent assez. L'appel demeure le même pour les nations modernes : « Convertere ad Dominum Deum tuum. Retournez au Seigneur votre Dieu ». Même si l'omnipotence actuelle de l'autorité apporte de multiples entraves aux réactions personnelles, chacun -gouvernant comme gouverné- conserve la possibilité d'opposer un « non licet » libérateur à la con-

ception empoisonnée du pouvoir progressivement imposée à l'univers entier. En vertu de quel privilège exorbitant une puissance, quelle qu'elle soit, composée d'êtres fragiles, faillibles et mortels, serait-elle dispensée de se conformer aux lois écrites et non écrites de la moralité générale, à plus forte raison à celles prescrites par l'autorité divine? Pas plus que les simples individus, elle ne saurait échapper à la dépendance si exquiemment exprimée dans la formule de Saint Augustin : « *Totum exigit te, qui fecit te* », « *Celui qui t'a créé te veut tout entier* ».

Présentement le pouvoir se trouve aux antipodes d'une telle prise de conscience, il s'enivre de sa puissance, de sa force et de son impunité. Pire encore, il préfère favoriser toutes les erreurs et tous les relâchements plutôt que de s'ouvrir aux impératifs de la Vérité. Monopolisé par des minorités impitoyables qui en gardent les accès principaux, il interdit à la doctrine sociale catholique, aux hommes et aux formations qui s'en réclament, de pénétrer dans la vie publique et d'occuper les postes principaux de responsabilité, dans la ligne des principes faussés qu'il inspire, en maître absolu, aux préambules des constitutions. Il ne voit pas ou ne veut pas voir qu'il porte en lui sa propre condamnation. En pervertissant les individus et les sociétés, il accomplit

une œuvre de mort qui se retourne contre lui-même.

Vérité, vie et mort : ces vocables ne sont pas assemblés fortuitement. La révolte présente du pouvoir ne s'en prend qu'à la Vérité vivante, celle qui fonde tout, soutient tout, voit tout et juge tout. Les erreurs, les ambiguïtés et les mensonges, les faux prophètes et les faux dieux ne la gênent guère ; elle les favorise plutôt, dans l'ombre propice aux machinations sordides, aux complicités douteuses et aux luttes sans merci. Comment, dès lors, qualifier la connivence des autorités religieuses avec les œuvres entreprises dans cette atmosphère pestilentielle qui étouffe dans l'œuf les exigences spirituelles que l'ordre temporel porte en lui de par la nature de l'homme?

★ ★ ★

La perversion actuelle du pouvoir constitue peut-être la plus grande manifestation d'orgueil de tous les temps. Pour se prémunir de son emprise, l'antidote consistera à placer l'esprit dans un état d'humilité.

Le Bienheureux Duns Scot écrivait : « *En fait, aucun homme ne naît dans un état de nature pure* », c'est-à-dire dans un état de virginité, d'indépendance et de souveraineté. Concrètement, l'être humain est une nature ordonnée, constituée dans son essence même pour une fin

surnaturelle. Aussi, poursuit le grand docteur franciscain « *Dieu conduit toute nature rationnelle à sa fin si elle n'y met volontairement obstacle* ». Il convient de bien peser l'importance capitale de cette dernière proposition conditionnelle pour comprendre en profondeur l'issue du choix que l'usage de la liberté donne à la direction des actes personnels et collectifs.

Cela signifie en clair que personne n'échappe à l'ordre de la Création et de la Rédemption, les négateurs et les potentiats moins que les autres. La perversité d'un geste, isolé ou répété, peut être regrettée et pardonnée, elle s'inscrit dans l'état de nature blessée, rachetée et racheable si la volonté consent à s'y insérer. La perversion choisie pour elle-même, surtout celle du pouvoir, est sans remède, car un état de révolte permanent débouche sur l'état de réprobation.

Puissent les responsables de tous ordres amorcer, avant qu'il ne soit trop tard, le redressement total exigé par la gravité et l'étendue de leurs dérèglements. A défaut, ce seront leurs victimes innocentes qui recevront, en mystérieuse compensation, pouvoir d'infléchir ou de retourner les mouvements prétentieux de l'histoire échafaudés contre elles ou en dehors d'elles.

Py.

L'ENFER : MYTHE OU BIEN DOGME DE FOI

Les Murailles de Jéricho de la Foi et les trompettes du modernisme

Avec la patience et la constance d'un bénédictin, durant mes perpétuels déplacements à travers la Péninsule, je me suis rendu dans les diverses librairies soi-disant catholiques des Filles de Saint Paul (et d'autres semblables) pour tenter d'acheter les *Enchiridion Symbolorum* et *Patristicum*. J'ai constaté toujours la même surprise, comme si je parlais arabe. Elles ne connaissent pas, n'en ont jamais entendu parler!

Inéluctablement, on me présente le volumineux *Enchiridion Vaticanum*, c'est-à-dire, les Actes du Concile Vatican II. On en déduit qu'aujourd'hui il n'y a plus d'intérêt à savoir ce que l'Eglise a enseigné et défini avant le dernier Concile, lequel, ayant été conçu et constamment défini comme *pastoral et non dogmatique*, ne peut que renvoyer justement aux sentences de tous les autres Conciles œcuméniques, tous régulièrement d'ordre dogmatique.

Une image biblique ne me paraît pas

déplacée, et au contraire paraît très opportune pour comprendre le désastre extrême de la disparition des librairies « catholiques » des deux textes irremplaçables mentionnés plus haut, dont le premier constitue la synthèse de la Foi et le second la voix authentique de la Tradition Sacrée : les murailles de Jéricho. Les trompettes profanatrices du modernisme (déjà condamnées une fois pour toutes par Saint Pie X!) ont fait s'écrouler le mur divin de l'intégrité de la Foi, soulevant la poussière du doute, avec la frénésie du compromis, le populisme festoyant dans le domaine liturgique, l'hystérisme œcuménique « coûte que coûte »... Mais ce qui rend le plus perplexe est le pullissement à jet continu de « théologiens ». Les libraires paulines, d'où sont disparus les *enchoridion Symbolorum* et *Patristicum* sont encombrées des œuvres de ces prétendues sommités de l'après-concile [...].

Une caractéristique commune à ces prétendus « théologiens » est celle de ne pas nier nettement une vérité de foi (certains le font cependant imperturbables, et

surtout « in-perturbés »), mais de la présenter nébuleusement, comme un « mythe ». Je rapporte ci-après un exemple significatif de la façon dont est présenté allègrement le dogme de l'enfer.

Comment nier le dogme de l'enfer sans en assumer la responsabilité

Dans la revue *Il Carroccio* (numéro 26 du 17 août 1989, page 2, Franco Molinari, prêtre et apologiste de la Maçonnerie, propose un extrait de son « catéchisme par bribes » que nous rapportons ci-après à ce sujet.

1ère question : « *Si Dieu est un Père si bon, comment a-t-il pu créer l'enfer?* »

Réponse : « *Se basant sur la bonté infinie de Dieu, certains nient l'enfer. Giovanni Papini dans les années 50 a écrit un livre "Le diable" dans lequel il affirmait qu'à un certain moment, il y aura l'amnistie [sic!] y compris pour les démons. Au Père jésuite Cipriano Casella, qui essayait de le renvoyer au respect du dogme, il répondait : "Je ne réussis pas à concilier l'éternité de l'enfer avec l'infinie miséricorde de Dieu"* ».

2ème question: « *Est-il vraiment nécessaire de croire à l'enfer?* »

Réponse : « *Un théologien moderne Von Balthasar assurément orthodoxe [sic!] a fait quelques considérations [...] : c'est une vérité de foi [tout de même!] mais toute la Bible est parcourue par le fil rouge qui dit : "Dieu veut sauver tous les hommes [...]. Certainement Dieu Amour nous a créés pour le Paradis"* ».

3ème question : « *Sur quels passages de l'Evangile se base le dogme catholique de l'enfer?* »

Réponse : « *Il y a beaucoup de passages de l'Evangile [sur cette question]. Je me limite au fragment du chapitre 25 de Matthieu* ».

Comme on le voit, dans la première réponse, l'auteur déclare que « *certain nient l'enfer* » et il cite l'ouvrage de Papini. Chez le lecteur, naît une nette impression : la négation de l'enfer, qui n'est pas réfutée, peut-être acceptée, ou bien, cette prétendue « amnistie » peut aussi être possible. Dans la seconde réponse, Balthasar, qualifié de *assurément orthodoxe*, déclare que Dieu veut sauver tous les hommes, éludant la question de savoir si pourtant tous se sauvent de fait.

Après ces deux « touches », dans la troisième réponse nous avons la « fuite », Molinari se soustrayant personnellement à la responsabilité d'une négation formelle du dogme catholique.

La vérité catholique

Mais allons par ordre. Avant tout il est bien vrai que beaucoup ont nié l'existence de l'enfer, mais il s'agit d'hérétiques. Entre autres rappelons les « Miséricordes » (comme les appelle Saint Augustin), les matérialistes, les rationalistes, les protestants libéraux, beaucoup de spiritistes et de théosophes, Hirscher et Schell Hermann. L'existence de l'enfer et son éternité, en fait, constituent un dogme précis de l'Eglise, comme on le déduit :

a) du Symbole « *Quicumque* » : « *Qui bona egerunt, ibunt in vitam aeternam, qui vero mala, in ignem aeternum* » (Dz. 40) : ceux qui ont fait le bien iront à la vie éternelle, ceux qui ont fait le mal au feu éternel;

b) de la lettre du pape Innocent III « *Ad Ymbertum archiep. Arelat* » : « *Paena originalis peccati est carentia visionis Dei, actualis vero poena peccati est gehennae perpetuae cruciatus* » (Dz. 410) : la peine du péché originel est la privation de la vision de Dieu; la peine, par contre, du péché actuel est le tourment de la Géhenne éternelle

c) du Quatrième Concile de Latran « *Illi [reprobij] cum diabolo pœnam perpetuam [recipiunt]* » (Dz. 429) : les damnés souffrent avec le diable une peine éternelle.

Ce dogme comme toutes les vérités de foi définitive, se fonde sur l'enseignement divin et sur la Tradition sacrée.

L'enseignement divin et la voix de la Tradition Sacrée

★ L'enseignement divin

a) « *S'adressant ensuite à ceux qui seront*

à sa gauche, il dira : Retirez vous de moi, maudits, allez au feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges » ; « *et ceux-ci s'en iront à l'éternel supplice* » (Matth. 25, 41-46). A noter : « *Retirez vous de moi* » constitue la « *peine du dam* » ; « *au feu éternel* » la « *peine du sens* ».

b) « *Si ta main est pour toi une occasion de chute, coupe la : mieux vaut pour toi entrer mutilé dans la Vie, que d'aller, ayant deux mains, dans la géhenne, dans le feu inextinguible, là où le ver ne meurt point, et où le feu ne s'éteint point* » (Marc, 42,43).

c) « *Entre nous et vous il y a pour toujours un grand abîme, afin que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous ne le puissent, et qu'il soit impossible de passer ici du lieu où vous êtes* ». (Luc, 16,26).

★ La voix de la Tradition sacrée

De nombreux Pères de l'Eglise parlent de la peine éternelle, entre autres : Saint Ignace d'Antioche dans *Epistola ad Ephesios* 16, 1; R. 41, Saint Irénée dans *Adversus haereses*, 4, 28; R.239, Saint Cyprien dans *Ad Demetrianum*, 24; R.560, Saint Jérôme dans *In Ionam Commentarii*, c.3, v.6; R.1384, Saint Augustin dans *De Civitate Dei*, 21, 23; R. 1779, etc.

La raison théologique

Le théologien, toujours précis et réellement orthodoxe, Père Regina S.J. expose ainsi la raison théologique de l'existence de l'enfer (cf. *De Novissimis*, Naples 1948, p.46). Cette raison :

1) *se fonde sur l'offense infinie de Dieu* : « entre la faute et la peine il doit y avoir une proportionnalité; et puisque cette proportionnalité entraîne clairement la peine éternelle des damnés, il s'ensuit qu'une telle peine est éternelle ».

2) *se fonde sur le total éloignement de Dieu du pécheur* : « Par le péché mortel l'homme s'éloigne totalement de Dieu d'une manière irréparable, s'il reste impénitent jusqu'à la mort; et puisque celui qui totalement et irréparablement s'éloigne de Dieu, par cela même reste loin de Dieu, il s'ensuit que celui qui meurt en état de péché mortel est puni d'une peine éternelle. »

3) *se fonde sur la nécessité d'une sanction efficace* : « Dieu, en tant que législateur suprême doit établir une sanction parfaite et efficace afin que les hommes ne transgessent pas ses lois; et, puisque en cela consiste la peine éternelle, il s'ensuit que la sanction parfaite est la peine éternelle. »

Dans le climat œcuménique actuel on ne devrait pas oublier que même dans les civilisations et populations non chrétiennes, on a toujours cru à l'éternité d'une peine pour les méchants (cf. les écrits de Hettiger, Jungmann, Perrone). Qu'il nous suffise de rappeler ce qu'écrivit Virgile dans son Enéide (I VI, vv.617-8) :

« *Sedet aeternumque sedebit infelix Theseus* ».

Conclusion

Que Dieu soit *Amour*, c'est incontestable : « *Dieu est amour* » récite Saint Jean dans sa première épître, ch.4, verset 8. Mais cela ne doit pas entraîner des erreurs. Dieu est Amour, mais il ne peut pas être *seulement* amour: cela, en fait, comporterait l'attribution d'une valeur absolue à un de ses attributs au détriment des autres, tous présents en Dieu et dans un mode infini. Pourtant on ne peut pas imaginer de cruauté en Dieu s'il a créé un enfer éternel. Saint Thomas s'exprime ainsi : « *Dieu ne se plaint pas dans les peines pour elles-mêmes, mais il se plaint dans l'ordre à sa justice, qui les exige.* » (S.Th. I-II, q.87, a.3, ad.3). On ne peut pas se dire que l'enfer éternel se heurte à la fin pour laquelle Dieu nous a créés, parce qu'une telle fin ne s'atteint pas nécessairement et mécaniquement par tous, mais de façon conditionnelle : l'homme observe les commandements de Dieu. Par conséquent, de quelle très grave tromperie sont responsables ceux qui aujourd'hui nient, plus ou moins ouvertement, la réalité de l'enfer, et les Pasteurs qui les favorisent ou ne les contestent pas. Nos lecteurs peuvent facilement juger de l'irréparabilité du dommage qu'ils s'emploient à procurer aux âmes.

Stéphanus

REPONSE DE FRANCO MOLINARI : « acte de foi provoqué » et nouvelle « fuite »

Acte de foi provoqué

Carroccio 17 juin 1990 : *L'enfer existe malheureusement!* Sous ce titre don Franco Molinari (professeur à l'Université « catholique » de Milan!) réplique notre accusation (*Sì Sì No No* du 15 janvier 1990 et *Courrier de Rome* article ci-dessus) d'avoir voulu, dans son « catéchisme en bribes », « ne pas nier, mais atténuer la force du dogme en citant Papini et Von Balthasar » (c'est ce qu'il écrit) ou bien plutôt « *nier le dogme de l'enfer sans en assumer la responsabilité* » (c'est que nous écrivons nous). « *Le noeud de l'accusation* -écrit Molinari- c'est l'enfer. Provoqué je réponds ». Et la réponse « provoquée » est que l'enfer existe et la foi « provoquée » de Molinari est si solide qu'il n'hésite pas à en agiter « *sans rancune et avec amour* » la menace sous nos yeux, se servant du doigt d'un Saint, qui lançait en plaisantant l'avertissement suivant : « *il ne faut dire du mal de personne, pas même du démon, pour ne pas finir en sa compagnie.* »

Nouvelle « fuite »

Mais -demandons-nous- notre provocation n'était-elle pas nécessaire pour que Molinari, qui s'est tu quand il avait le

devoir précis de parler, émette finalement une profession de foi explicite sur l'enfer? De toute façon nous pourrions dire : « *Mieux vaut tard que jamais* », si Molinari, après une profession de foi irréprochable sur l'enfer, ne continuait pas ainsi : « *c'est pourtant notre devoir, autre que c'est permis, de faire appel à la miséricorde de Dieu et de rester déconcertés [sic!] devant l'éternité des peines* ». Et après deux citations, une de Congar (déjà réfutée par nous, voir plus haut) et l'autre, qui est un chef-d'œuvre d'ambiguité, de Mauriac, Molinari poursuit : « *Le nœud du problème est toujours de rendre conciliaires la justice éternelle de Dieu et sa miséricorde également éternelle. Notre cerveau d'oiseau ne peut pénétrer le grandiose mystère du Créateur, qui est aussi Père et qui veut que tous les hommes soient sauvés (1 Tim. 2,4). D'innombrables fois le Nouveau Testament prêche que quiconque aura invoqué le nom du Seigneur sera sauvé (Act. 2, 21 ; Rom. 10,13).*

Et que nos amis accusateurs ne viennent pas crier qu'en raisonnant ainsi on refuse le dogme de l'enfer. Il s'agit de l'harmoniser avec l'autre dogme, non moins catholique de l'infinie miséricorde de Celui qui s'identifie avec le Père du fils prodigue (voir le commentaire de Jean-Paul II dans l'encyclique Dives in misericordia)

Mais la charité est plus grande, nous enseigne Saint Paul dans la première lettre aux Corinthiens. C'est pour cela que l'Eglise catholique canonise les saints mais ne déclare pas les damnés

[...]

Ceci ne signifie pas nier le dogme de l'enfer, tragiquement vrai. reste toujours l'atroce possibilité de refuser son salut, en se refusant à l'Amour. mais le chrétien croit toujours à l'Amour miséricordieux. »

Ni foi ni logique

Nous répondons :

1) les ministres de Dieu, surtout quand leur intention déclarée est d'offrir aux âmes un « *catéchisme par bribes* », ne doivent pas proposer des questions philosophiques ou théologiques, spécialement si elles sont ardues; ils doivent proposer fidèlement et humblement la Révélation divine, sans rien n'y ajouter ou retrancher. Ce qui, dans le cas de l'enfer signifie ne pas faire, ni atténuer, ni même sembler « *déconcerté* » par les exigences irréfutables de la justice divine.

2) C'est justement parce que nous avons « *un cerveau d'oiseau* » que nous a été donné à tous, plus ou moins intelligents, savants ou ignorants, la Révélation divine. Et la Révélation divine, au sujet du « *nœud du problème* » agité par

Molinari nous enseigne que « *toutes les œuvres de Dieu sont justice et miséricorde* » (Saint Thomas I q. 21, a.4), y compris l'enfer, dans lequel il est certain que la justice éternelle de Dieu et sa miséricorde également éternelle se concilient parfaitement.

Que notre « *cerveau d'oiseau* » n'arrive pas à comprendre le « *comment?* » n'a pas d'importance, pourvu qu'il accepte que c'est ainsi : les vérités de foi ne demandent pas à être comprises par notre « *cerveau d'oiseau* » (sinon, où serait le mérite de la foi?); elles demandent à être acceptées par notre volonté, et notre « *cerveau d'oiseau* », justement parce qu'il est tel, a simplement le devoir de se soumettre humblement - comme il est raisonnable - à l'autorité du Divin Révélateur. Une foi qui prétend comprendre, nonobstant le « *cerveau d'oiseau* », dénote un manque non seulement de foi, mais aussi de... logique.

3) L'« harmonisation » de la justice et de la miséricorde de Dieu a été faite dans les limites consenties à la raison humaine, (qui n'est pas toujours et chez tous un « *cerveau d'oiseau* ») par des théologiens de bien autre valeur et surtout de bien autre foi (v. Saint Thomas *Summa Theologica* Suppl. q. 99 aa. 1-5), parce que la théologie est « *fides quaerens intellectum* » (la foi qui s'efforce de comprendre) mais il faut partir de la foi et poursuivre à la lumière de la foi, et quand celle-ci n'est pas là, il n'y a pas non plus de théologie catholique.

4) Le dogme de la justice (et donc de l'enfer), et le dogme de la miséricorde de Dieu ne s'« *harmonisent* » pas en éliminant l'un des deux (le plus désagréable naturellement): le Dieu qui en résulte n'est plus le vrai Dieu, dans lequel tous les attributs sont présents en mode infini et parfaitement « *harmonisés* », mais un Dieu diminué.

5) C'est vrai: Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, mais il ne sauve personne sans la coopération de sa volonté : « *ce Dieu qui t'a créé, ne te sauvera pas sans toi* » (Saint Augustin). Et ceci parce que Dieu a créé l'homme libre et donc responsable. D'où il s'ensuit que la négation, plus ou moins explicite, de l'enfer implique aussi l'absurde négation de la liberté humaine et de la justice de Dieu.

6) le fait que l'Eglise ne déclare pas les damnés, alors qu'elle canonise les Saints, ne dit rien contre le dogme de l'enfer, pour le simple fait que l'Eglise ne nie pas implicitement ce qu'elle déclare explicitement (ceci est l'habitude des modernistes, toujours prêts à dégainer s'ils sont « *provocés* » par une inattaquable déclaration de foi catholique, cf. Saint Pie X *Pascendi*). L'Eglise canonise les saints parce que leurs vertus sont un

modèle pour tous et ne déclare pas les noms des damnés, parce que Dieu s'en réserve le secret. Dieu n'a pas en effet, l'habitude de révéler ce qui servirait seulement à satisfaire notre curiosité: à nous il suffit de savoir que l'enfer est une réalité (et non une simple « *possibilité* »).

Pour être précis, enfin, des damnés nous connaissons avec certitude les anges rebelles et aussi le nom de l'un deux, Lucifer, « *dux superbiae* » (chef des orgueilleux). Et si l'éternelle miséricorde de Dieu n'a pas épargné aux démons l'enfer éternel, on ne voit pas pourquoi elle devrait l'épargner aux hommes, qui de plus, par rapport aux démons, ont eu le don ineffable de la Rédemption par l'œuvre d'un Dieu incarné et mort sur la Croix pour eux.

7) Aucun doute que Dieu est « *dives in misericordia* », encore plus enclin à user de miséricorde qu'à faire justice. Mais il est aussi vrai que sa Sagesse infinie a établi un temps pour la miséricorde et un temps pour la justice. Le faire est mutiler la Révélation divine. Dans notre temps d'épreuve terrestre, Dieu nous donne infiniment plus de miséricorde que nous lui en demandons et même sans que nous lui en demandions, mais, quand sera terminé notre temps d'épreuve, il n'y aura plus de miséricorde pour ceux qui auront méprisé la miséricorde quand c'était le temps de miséricorde : « *comme Sa miséricorde est réglée selon l'ordre de la sagesse — écrit Saint Thomas — elle ne s'étend pas à ceux qui se sont rendus indignes de la recevoir* » (Suppl. Q. 99 a.2 ad.1). et déjà Saint Augustin aux hérétiques dits « *miséricordieux* », lesquels -désormais!- niaient l'éternité de l'enfer en se basant sur des passages de l'Ecriture qui exaltent la miséricorde éternelle de Dieu, répondait que ces passages se réfèrent tous indistinctement à la vie présente et aucun d'eux à la vie future.

Pas nous !

Conclusion : la déclaration « provoquée » de foi catholique de Molinari est amplement démentie par sa « *fuite* » suivante et, par ce système de « *touches* » et « *fuites* » (1) qui permet à Molinari de se soustraire à la responsabilité d'une négation explicite du dogme catholique, on nous reproposent en réalité -selon l'habitude typique des modernistes- des très anciennes et très condamnées hérésies. Non, nous n'avons pas dit du mal de Molinari: ce sont ses écrits qui disent, et beaucoup, du mal de lui.

(1) En italien « *Toccata e fuga* » (titre de ces articles dans *Sí Si No No*). En dehors du « jeu de mots » cette « *musique* » moderniste nous fait plutôt penser à un « *chant de sirènes* » qui risque de précipiter les malheureux qui l'écoulent sur les écueils de la perte éternelle.

ILS PARLENT DE PAIX, MAIS CE N'EST PAS LA PAIX

La paix du monde cherche sa plate-forme *parmi les hommes*, dans ce qu'ils ont de pareil et de commun. Elle bâtit sur le fondement de l'égalité. Elle procède par *concessions* et par *silences*. Elle fait des concessions à l'erreur et au mal, elle enveloppe de silence la vérité et le bien, elle met le vrai et le faux, le bien et le mal sur le pied d'égalité et leur accorde les mêmes droits. Ainsi pense-t-elle apaiser toutes les réclamations et régner sans trouble.

Il y a des hommes religieux, qui prient Dieu et cherchent à le servir, mais qui contestent ou la divinité du Christ ou l'autorité de l'Eglise. Ils ne reconnaissent ni les vérités que l'Eglise enseigne, ni les sacrements dont elle a la gestion, ni la hiérarchie qui est son armature. Cependant ce sont des frères et on les aime ; on désire leur tendre la main, établir quelque accord avec eux, organiser quelque collaboration. Que fait-on alors ? On se tourne vers les fils de l'Eglise, on leur demande de consentir, tout en gardant leurs convictions intimes, à les taire, à les envelopper d'un profond silence pour ne pas contrister ou aliéner les frères dissidents. On met toutes les confessions sur le même pied, on leur propose un travail en commun, l'élaboration d'un *Credo* d'où seraient rayés tous les articles contestés par l'une ou l'autre confession, et dans la profession duquel tous se rencontreront : *Credo* fort pauvre et qui bientôt s'évanouira comme se dissipent les brumes du matin sous l'action des feux naissants du soleil d'été.

Or, bientôt on s'avise qu'en dehors de

tous ces hommes religieux, il en existe d'autres qu'on est convenu d'appeler des honnêtes gens et qui ne croient pas en Dieu. Ils ne professent aucun culte et n'éprouvent le besoin d'aucun sentiment religieux. Ceux-là aussi sont des frères, on les aime, on veut leur tendre la main, entrer avec eux en quelque accord ou collaboration. Alors on se tourne vers les hommes religieux. On leur demande de consentir, tout en gardant leurs convictions intimes, à les taire, à les envelopper d'un silence profond afin de ne pas éloigner ou contrister les frères incroyants. On s'unira en dehors de toute profession de principes religieux sur le terrain social, on travaillera en commun à sauver l'ordre social par des moyens matériels.

Mais bientôt, regardant au-delà de ce large groupement, on s'apercevra qu'en dehors des partisans de l'ordre social, il existe d'autres hommes qui rejettent les bases sur lesquelles repose cet ordre social. Ils repoussent l'autorité et la propriété. Et cependant ce sont des frères. On veut les aimer et leur tendre la main. On ne désespère pas d'arriver avec eux à une entente et à une collaboration. Pour atteindre un résultat aussi enviable, on se retourne vers les défenseurs de l'ordre social. Que, tout en restant fidèles à leurs convictions, ils les enveloppent d'un épais silence, qu'ils s'abstiennent de parler de Patrie et de Famille, d'autorité et de propriété. Alors l'accord pourra se faire sur un terrain commun, par exemple sur le terrain commercial.

Ainsi le voile qui recouvre les principes religieux et sociaux se fait chaque jour plus vaste et plus épais. Des vérités, qui exigent pourtant notre profession expresse et publique, disparaissent du langage. On n'en parle plus. Mais c'est une loi de psychologie humaine que les idées dont on ne parle point pâlissent bien vite. Les convictions qu'elles inspiraient s'anémient. Après avoir disparu du langage, elles disparaissent de la conscience humaine.

Que reste-t-il alors ?

Il reste des appétits, des ambitions et des passions. Il reste des besoins de richesses et de plaisir. Il reste des jalousies et de la luxure. En un mot, il reste la bête humaine. Il reste tout ce qui divise, tout ce qui excite les haines impies, tout ce qui déchaîne des guerres inexpiables. On a cherché la paix par des méthodes qui n'étaient point celles du Prince et du Dieu de la Paix. On n'a pas trouvé la Paix et s'est vérifiée la parole de nos Saint Livres : *Dixerunt pax et non est Pax*. Ils ont proclamé la paix et la paix ne s'est pas faite. Ils ont même projeté une lumière singulière sur cette formule qui pourrait bien être une loi de l'histoire : *Si vis bellum, para pacem*, si vous voulez la guerre, préparez la paix, la paix selon le monde !

Discours de Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, au Congrès eucharistique de Rome (1924).

HOMMAGE A SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR DE CASTRO MAYER

Le 25 avril 1991, un mois après Mgr Lefebvre, s'est éteint au Brésil Mgr de Castro Mayer qui, durant le Concile et ensuite dans son diocèse de Campos combattit lui aussi le bon combat pour la Foi, avec la même sereine fermeté, conscient comme Mgr Lefebvre de « *ne pas se prêcher lui-même, mais de prêcher Jésus-Christ le Seigneur* » (2. Cor. 4).

Nous avons publié dans le « *Courrier de Rome* » divers écrits de ce regretté Prélat brésilien, connu pour être un excellent théologien. Et en particulier l'étude sur la liberté religieuse remise par lui à Paul VI en juin 1974 au sujet de la déclaration « *Dignitatis humanae* » (C. de.R. N° 41/231 septembre 1983) et la *Lettre au Pape*, remise avec documents joints à Jean-Paul II par Mgr Lefebvre et Mgr de Castro Mayer le 21 décembre 1983 (C. de R. N° 45/235 — Janvier 1984).

« *Seul Mgr de Castro Mayer et moi-même avons résisté au Concile et à ses applications, alors que durant le Concile nous étions 250 à nous opposer à ses erreurs* », constatait avec tristesse Mgr Lefebvre dans une de ses dernières interviews.

Mais l'entente née spontanément durant le Concile et la bataille commune soutenue pendant plus de vingt ans, indépendamment de tout contact personnel de part et d'autre de l'océan, sont très significatives pour l'histoire de notre temps.

« *Nous avons bu à la même source qui est celle de la Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine* », déclara Mgr de Castro Mayer à l'occasion des consécrations épiscopales de juin 1988, auxquelles il voulut participer par « *devoir de conscience* » et pour faire, par sa présence « *une profession de Foi catholique devant toute l'Eglise* » et, nous ajoutons, en « *méprisant l'ignominie* » (Heb.12,2), c'est-à-dire en ne tenant pas compte de l'humiliation que lui entraînerait cette participation de la part des hommes.

« *Credidi proter quod locutus sum* » : j'ai cru et donc j'ai parlé (Psaume. 115,10). C'est dans cette certitude que Mgr de Castro Mayer a rendu sereinement à Dieu sa noble âme d'évêque catholique héroïquement fidèle au temps de l'épreuve.

Courrier de Rome

I'ECUMENISME
ASSISE :
Solution ou Dissolution

Cet ouvrage est un recueil d'articles parus dans le « *Courrier de Rome* », entre 1984 et 1989.

Son mérite consiste en une analyse claire de l'œcuménisme à travers certains événements marquants et plusieurs documents révélateurs.

Une offensive générale de judaïser la foi catholique nous apparaît alors dans toute sa réalité: Assise y révèle son vrai visage, et l'apostasie de Taizé y est dénoncée avec clarté. Voilà un livre qui permet de saisir cet esprit nouveau si caractéristique de la nouvelle ecclésiologie de Vatican II.

Ouvrage de 150 pages en vente aux Amis de St François de Sales C.P. 2346, 1950 SION Prix: Fr 16.- FF 60.-

n'appartenant pas à notre histoire - nous la subissons. En avons-nous suffisamment conscience ?

Comment aujourd'hui, concrètement, éviter ces dangers et faire qu'ils ne se produisent pas ? Ce serait un long discours que je ne veux pas entreprendre.

Je voudrais néanmoins vous citer ces paroles de Philippe Etter qui fut Conseiller fédéral, c'est-à-dire Ministre - et Ministre de l'Intérieur - pendant 25 ans (c'est encore un souvenir de l'ancien temps, que de laisser des hommes politiques si longtemps exercer leur charge et il ne fut pas le seul d'ailleurs puisque Giuseppe Motta eut un mandat aussi long que le sien), de 1934 à 1959, et plusieurs fois Président de la Confédération publiait, l'année même où il fut élu, une étude sur la démocratie suisse et il disait : «Si la démocratie doit être sauvée et restaurée (sauvée c'était bien qu'il y avait un danger et restaurée c'est bien qu'elle n'était plus ce qu'elle était) il faudra que tout le poids de la réforme porte, non sur une révision de la forme, mais bien sur une transformation de ceux qui incarnent le pouvoir et la puissance; il faudra que tout le poids porte sur une transformation spirituelle du peuple... Le matérialisme ne peut être vaincu soit dans l'être intérieur, soit au point de vue intellectuel, qu'en rattachant la vie privée et la vie publique au monde surnaturel. Une démocratie saine et viable suppose nécessairement un peuple croyant et religieux... J'ai l'intime conviction que la démocratie ne peut être sauvée que si nous parvenons à la transformer en démocratie chrétienne (ce qui ne veut pas dire, c'est moi qui le précise, dirigé par la démocratie chrétienne) et à ramener le peuple, dans sa vie privée comme dans la vie publique, à croire à la divinité de Jésus-Christ et à une vie éternelle ... La morale et la foi chrétienne constituent les bases spirituelles de notre ordre social, et la démocratie, précisément à cause de l'importance du peuple dans une démocratie, est intéressée par dessus tout au maintien de ces bases, plus même que toute autre forme de constitution . »

Que pouvons-nous faire ?

Comme le disait encore Jean Madiran, nous ne sommes ni ministres, ni chefs de gouvernement, bien que nous soyons, paraît-il, le peuple souverain. Nous sentons bien que nous ne pouvons, à nous seuls et par décret, renverser cet ordre des choses, mais ce qui importe c'est que chacun à notre place, à la place modeste qui est la nôtre, pour nous-mêmes d'abord et autour de nous ensuite, dans les situations concrètes où nous sommes placés, nous nous rappelions ce que doit

être un régime politique, ce qu'il ne peut pas être; et que nous nous efforçons, là où nous sommes, d'y apporter les correctifs, les renversements souvent, qu'il faut y apporter.

René Berthod a parlé tout à l'heure, s'adressant à nos amis français, de l'étonnement que nous causait parfois leur critique de la démocratie. Madiran souligne dans le livre qui a été cité, que l'une des caractéristiques de la démocratie moderne, qu'il appelle moderne, que j'appellerai la démocratie des zombies (de ces êtres inexistants, de ces ectoplasmes que l'on ne rencontre nulle part dans la réalité) il a dit que cette démocratie moderne était de surcroît orgueilleuse, c'est-à-dire qu'elle ne tolérait aucun autre régime qui puisse, paraît-il, correspondre véritablement à la nature de l'homme.

Pourtant, quand chez nous, nous parlons de démocratie, c'est dans la conscience que la meilleure forme de gouvernement pour un pays n'est pas la démocratie en soi, mais celle qui correspond à l'histoire de ce pays, à sa tradition, aux dispositions intérieures de son peuple et à sa mission spéciale dans la vie des peuples.

Pour nous, pour notre pays, c'est la démocratie, non la barbare, l'étrangère, l'intruse, celle dans laquelle l'homme s'adore, mais la chrétienne, celle dans laquelle Dieu est la clef de voûte de l'édifice.

Et dans ces situations qui sont les nôtres aujourd'hui, où nous pouvons relever plus d'impuissances quelquefois face aux événements, nous nous retrouvons un peu dans la situation de cette première Confédération, au moment de sa fondation, avec ce péril qui était de tous côtés, mais plus particulièrement à l'Est - pour l'Europe, c'est toujours de là qu'est venu principalement le danger; et je terminerai par cette prière que Gonzague de Reynold dans son ouvrage «Grandeur de la Suisse» met dans la bouche, si on peut dire, des délégués des 22 cantons, des 23 aujourd'hui, qui se présentent à la crèche pour offrir à Dieu leur hommage:

«Nous vous demandons la paix, non point celle que nous promettent en vain les hommes, mais la vôtre, qui est la paix des cœurs, lorsqu'ils acceptent votre volonté.

«Nous vous demandons la liberté, non pas celle que les lois humaines proclament, mais celle que Vous posez devant nous comme une échelle d'or afin de gravir jusqu'à Vous...»

«Dissipez la confusion de nos esprits, par la

clarté de Votre Esprit; que votre Verbe inspire nos discours, votre Sagesse nos actes, et votre Décalogue nos lois.

«Que nous demeurions comme Vous avez voulu que la terre et l'histoire nous fissent : unis dans notre diversité, harmonisés dans nos différences, fraternels dans nos libertés.

«Laissez à nos cantons leurs couleurs et leurs bannières, à nos cités leurs visages, à nos paysages leur beauté.

«Sur les sommets de nos montagnes, sur les têtes de nos collines, sur la crête de nos forêts,

sur les tours de nos cités, sur les clochers de nos églises, sur les toits de nos maisons, répandez votre bénédiction, avec la douceur et l'abondance de la neige, quand après la bise noire, elle se met lentement à tomber.

«Et après qu'elle est tombée longtemps et qu'elle a tout recouvert, voici que l'azur se découvre et le soleil se répand,

«Répandez ainsi votre lumière sur nos sommets et qu'ils nous apprennent à monter chaque jour plus haut vers Vous.»

FIN

LE CHRIST ROI DES NATIONS

Le Père A. PHILIPPE C. ss R.

Le catéchisme des Droits Divins dans l'Ordre Social. JÉSUS CHRIST, MAÎTRE ET ROI !

DEUXIÈME LEÇON

CONSÉQUENCES NÉCESSAIRES DE LA CONDITION DE CRÉATURE QUI EST ESSENTIELLE A TOUTE SOCIÉTÉ

Quatrième question. — Mais, par là, vous semblez dire que les Etats sont tenus à rendre à Dieu un culte.

Réponse . — Le raisonnement que nous avons tenu ci-dessus est applicable à toute collectivité composée d'êtres intelligents. Le premier devoir de tout Etat, de toute Nation et même de la Société des Nations, c'est d'être convaincus de leurs obligations primordiales. Les raisons sont fondamentales : Dieu est le Dieu des Sociétés, comme Il est le Dieu des individus. Mais comme le propre des Sociétés est d'être sociales : c'est en tant que sociales, qu'elles doivent à Dieu dépendance absolue, reconnaissance et profession de cette dépendance et culte.

Cinquième question . — Comment les Etats peuvent-ils être astreints à rendre à Dieu un culte? En fait, Dieu leur est inconnu.

Réponse . — A cette question je réponds par les paroles de l'apôtre saint Paul. Au premier chapitre de l'Epître aux Romains, voici comme il parle : "La colère de Dieu éclate, du haut du Ciel, contre toute impiété et toute injustice des hommes, qui, par leur injustice,

retiennent la vérité captive; car ce qui est connu de Dieu est manifeste pour eux : Dieu le leur a fait connaître. Car ses perfections invisibles, son éternelle puissance et sa divinité sont, depuis la création du Monde, rendues visibles à l'intelligence par le moyen de ses œuvres. Ils sont donc inexcusables puisque, ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu et ne lui ont pas rendu grâce." (Rom. 1. 18, etc.)

L'Esprit Saint, par la bouche du Docteur des Nations, proclame que les païens plongés dans toutes les horreurs de l'impiété, sont inexcusables de n'avoir pas connu et glorifié Dieu. Il les accuse d'avoir renié la lumière ; il ne peut les excuser en rien. Tout aussi bien que les païens, dont parle saint Paul, les Etats modernes, quels qu'ils soient, sont inexcusables. On ne peut admettre que leur attitude soit conforme aux exigences de la raison. Aux gouvernants et aux dirigeants, comme à n'importe qui, Dieu se manifeste par ses œuvres. S'il en est qui refusent d'exiger que soit rendu à Dieu par les Etats un culte social et officiel, pour les raisons que donne saint Paul, ils sont inexcusables. Du point de vue simplement rationnel, les Gouvernements, les Parlements, les Législateurs, etc., doivent pratiquer à l'égard de Dieu un culte dont ils ne peuvent se dispenser et dont ils ne peuvent dispenser aucun Etat, ni aucune Société.

De ces données, il faut conclure que même si un Etat pouvait s'excuser de ne pas se soumettre aux directives de l'Eglise, qu'il n'a pas connues, rien ne pourrait l'excuser de ne pas se vouer à Dieu et de ne pas se soumettre aux préceptes divins de la Loi Eternelle.

(à suivre)